Etablissement primaire et
secondaire de Crissier
Route de Marcolet 42
1023 Crissier

canton de Vaud
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Aux parents des élèves 5 et 6P et ACC/5-6P

MP/av

Crissier, le 29 octobre 2026

Congé exceptionnel pour la classe de votre enfant

Madame, Monsieur, chers parents,

En raison d'une formation cantonale obligatoire sur l'éducation numérique organisée pour les enseignant·e·s de 5 à 6P en 2026-2027, les élèves auront congé les

- **Mardi 24 novembre 2026**
- Mardi 16 mars 2027

En cas de difficulté d'organisation familiale, l'établissement garantit la prise en charge de votre enfant dans une autre classe ou dans un groupe spécifique (en principe dans le même collège) sous la surveillance d'un·e enseignant·e.

Afin d'assurer la planification de cette garde pour **le 24 novembre prochain**, nous vous remercions de bien vouloir vous annoncer **au plus tard pour le vendredi 20 novembre 2026 à 12h,** via le QR Code ci-dessous, qui est aussi accessible sur notre site internet www.eps.crissier.ch. En cas de problème vous pouvez inscrire votre enfant par courriel à eps.crissier@vd.ch.

Sans nouvelles de votre part dans les délais, nous considérons que votre enfant reste sous votre responsabilité. **Par ailleurs, si votre enfant est inscrit à la cantine ou à l'APEMS, il vous appartient d'annoncer son éventuelle absence. Les devoirs accompagnés sont annulés ces jours-là.**

Pour votre information, une lettre vous sera transmise avant chaque mise en congé afin de planifier l'organisation des classes de garde.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Frédérique Masullo
Doyenne 5-6P

Inscription en classe de garde - mardi 24 novembre 2026

Copies
- Enseignant·es de 5-6P et ACC/5-6
- Mme Sandra Schütz, doyenne administrative
- Mme Frédérique Masullo, doyenne de secteur
- Mmes Zarkadis, service jeunesse et Remy, directrice APEMS
- Mme Bakoyene, référente au Foyer EVAM